

Avis de Soutenance

Monsieur Casmil BATIAN

Droit Public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Les défis de la réforme de la gestion des finances publiques au Burkina Faso : contribution de la LOLF de 2015 à une bonne gouvernance financière

dirigés par Monsieur Alexandre GUIGUE et Seni Mahamadou OUEDRAOGO

Soutenance prévue le **mardi 13 décembre 2022** à 14h00

Lieu : Domaine universitaire de Jacob Bellecombette- 73011

Salle : du domaine universitaire Jacob Bellecombette

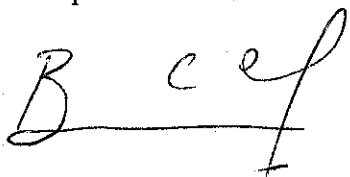
Composition du jury proposé

M. Alexandre GUIGUE	Université de Savoie Mont-Blanc	Directeur de thèse
M. Jérôme GERMAIN	Université de Lorraine	Rapporteur
Mme Céline VIESSANT	Université d'Aix-Marseille	Rapporteuse
M. Michel BOUVIER	Université Paris I Panthéon Sorbonne	Examineur
Mme Marie- Christine ESCLASSAN	Université Paris I Panthéon- Sorbonne	Examinatrice
Mme Polina CAZALS	Université Savoie Mont Blanc	Examinatrice
M. Seni OUEDRAOGO	Université Thomas Sankara	Co-directeur de thèse

Mots-clés : gouvernance financière, gestion publique, performance, budget programme, réforme,

Résumé :

L'adoption au Burkina Faso de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) le 6 novembre 2015 est une étape décisive d'une réforme des finances publiques engagée conformément aux directives communautaires de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA). La LOLF a officiellement consacré le budget programme comme mode de gestion budgétaire. L'approche budget programme vise à mettre en avant, non seulement les moyens liés à l'activité des pouvoirs publics, mais également à justifier la répartition des allocations par rapport à la réalisation d'objectifs prédéfinis. Ce mode de gestion basé sur la performance est affirmé dans le nouveau cadre juridique des finances publiques avec de grandes innovations dans tout le processus budgétaire. Il s'accommode au moins théoriquement avec les défis d'une bonne gouvernance financière qui implique l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et de la transparence. Plus de cinq ans après l'adoption de la LOLF, les réformes qu'elle implique connaissent un début de mise en œuvre, mais aussi un retard considérable. La présente étude se propose de montrer la contribution de la LOLF à une bonne gouvernance financière. Elle aborde également les perspectives pouvant contribuer à la réussite des réformes en finances publiques.


Casmil BATIAN